Projet Parc naturel régional Baronnies Provençales

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

03 OCTOBRE 2012

N° 2012-09-08

Objet : Partenariat financier pour l'édition de l'atlas régional des chauves-souris de Rhône-Alpes

Le Président expose :

Vu la DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL N° 2012-07-05 du 04 JUILLET 2012 relative à « Participation à l'édition de l'atlas régional des chauves-souris de Rhône-Alpes »

Le CORA Faune Sauvage, association de loi 1901 œuvrant pour l'étude et la protection de la faune sauvage et des écosystèmes en Rhône-Alpes, a été mandaté par la DREAL Rhône-Alpes en 2007 pour mettre en œuvre la déclinaison régionale du plan national d'actions en faveur des chauves-souris.

Par ailleurs depuis 2010, le SMBP travaille avec la LPO Drôme, relais local du CORA Faune Sauvage sur le plan d'actions territorialisé pour les chauves-souris dans les Baronnies Provençales et dont les actions sont en cours de mise en œuvre. Cette étude a permis de démontrer la diversité et la répartition des espèces de chauves-souris, dont certaines très rares, présentes sur notre territoire et de décliner des actions d'amélioration des connaissances, de préservation et de sensibilisation. Depuis cette année, des actions telles que la nuit de la chauve-souris ont été mises en place. Au total ce sont plus de 170 personnes (habitants du territoire, touristes) qui sont venues assister aux 5 conférences organisées sur notre territoire (Orpierre, Rosans, Montbrun-les-bains, Nyons, Buis-les-Baronnies).

Dans le cadre de la déclinaison régionale du plan d'actions, il est prévu fin 2013 la publication d'un atlas sur les chauves-souris de Rhône-Alpes. Le plan d'actions territorialisé pour les chiroptères dans les Baronnies Provençales prévoit notamment une action précisant la participation du SMBP, à hauteur de 1 000€, à la sortie de cet ouvrage.

Ce type de démarche s'intègre parfaitement aux missions d'un Parc, à savoir l'amélioration des connaissances sur son patrimoine naturel et la communication de ces dernières.

Cet atlas aura pour objectif de faire la synthèse de toutes les connaissances acquises depuis plus de vingt ans sur les chauves-souris dans la région (biologie et répartition) et sera à destination d'un large public (du grand public aux spécialistes des chauves-souris). Il sera composé d'une première partie de généralités, présentant notamment la région, des analyses sur les données ainsi que des informations sur les différents Parcs naturels régionaux et leurs spécificités ; d'une seconde traitant de toutes les espèces de la région (une monographie par espèce) et d'une troisième sur les actions que nous avons pu conduire en Rhône-Alpes.
Chaque monographie d'espèce sera illustrée de plusieurs photos et cartes de répartition. Le volume de cet ouvrage est estimé entre 300 et 400 pages.
Il s'agira d'un ouvrage associatif, la rédaction des monographies sera réalisée par des bénévoles du CORA Faune Sauvage et l'ensemble des acteurs territoriaux impliqués, afin de collecter et valoriser un maximum d'informations.
La rédaction de cet ouvrage est prévue sur les années 2012 et 2013, la publication en fin d'année 2013.
Le nombre d'exemplaires n'a pas encore été déterminé avec précision. Il sera probablement de l'ordre de 1500. Il est prévu de distribuer gratuitement un maximum d'exemplaires aux membres du comité de pilotage, aux partenaires etc. Une partie des ouvrages sera vendue pour permettre une prise en charge partielle des frais de réalisation et d'édition.

A titre d'information - Budget prévisionnel de l'action :

DEPENSES	MONTANT (en €)	RECETTES	MONTANT (en €)
Rédaction des parties générales, coordination, relecture et homogénéisation des textes	39 625 €	Région Rhône-Alpes	33 710 €
		DREAL Rhône-Alpes	15 000 €
Achat de fonds iconographiques	5 000 €	Département de l'Ain	5 922 €
Maquettage	4 642 €	**SMBP**	**1 000 €**
Edition	31 566 €	Financements à compléter (autres Pnr, autres Conseils généraux, etc.)	28 964 €
Déplacements	1 000 €		
Frais de gestion	2 763 €		
TOTAL	**84 596 €**	**TOTAL**	**84 596 €**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical,

- **Approuve** la proposition du Président
- **Décide** de participer à l'édition de l'atlas régional des chauves-souris de Rhône-Alpes
- **Décide** d'accorder une subvention d'un montant de 1 000 € à l'association LPO coordination Rhône-Alpes, et à signer tout acte relatif à cet objet.

Montant	Destinataire	Affectation comptable
1 000 €	**Association « LPO coordination Rhône-Alpes »**	**6574**

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

Le Président
Hervé RASCLARD